



Crypto-monnaies et trafics internationaux

Actualité législative publié le 27/01/2025, vu 133 fois, Auteur : [Yanis MOUHOU](#)

Le lien entre les crypto-monnaies et les trafics internationaux représente un défi de taille pour les régulateurs mondiaux.

Les **crypto-monnaies** ont connu un essor fulgurant depuis l'apparition du Bitcoin en 2009, et sont désormais devenues des instruments financiers utilisés dans des transactions quotidiennes. Cependant, leur adoption par des réseaux criminels pour des activités illicites, notamment les **trafics internationaux**, soulève d'importantes questions juridiques, économiques et sécuritaires. En particulier, leur capacité à permettre des transactions anonymes ou pseudonymes, transfrontalières et sans contrôle direct d'autorités centrales, a fait d'elles un vecteur privilégié pour des activités telles que le **trafic de drogue**, le **blanchiment d'argent**, ou le **financement du terrorisme**. Cet article examine les liens juridiques complexes entre les crypto-monnaies et les trafics internationaux, ainsi que les réponses légales et réglementaires face à ces menaces.

1. Les Crypto-monnaies : un outil idéal pour les trafics internationaux ?

Les **crypto-monnaies** sont des monnaies numériques qui reposent sur la technologie **blockchain**, permettant de sécuriser les transactions sans avoir recours à une autorité centrale, comme une banque. Les transactions sont effectuées de manière décentralisée, entre utilisateurs, grâce à un réseau informatique partagé. Bien que cette structure décentralisée offre de nombreux avantages, tels que la rapidité et la réduction des coûts, elle présente également des risques majeurs en matière de criminalité.

a. Les caractéristiques favorisant les activités criminelles

Plusieurs caractéristiques des crypto-monnaies facilitent leur utilisation dans les trafics internationaux :

- **L'anonymat et la pseudonymie** : Contrairement aux transactions bancaires traditionnelles, qui nécessitent des informations personnelles et sont soumises à la réglementation **KYC (Know Your Customer)**, certaines crypto-monnaies (comme **Monero**, **Zcash** ou encore **Dash**) permettent des transactions plus anonymes ou privées. Bien que des crypto-monnaies comme **Bitcoin** ne soient pas totalement anonymes, elles restent pseudonymes, ce qui rend difficile l'identification des parties impliquées.
- **La décentralisation et l'absence d'intermédiaires** : L'absence de contrôle centralisé fait que les transactions en crypto-monnaies peuvent être réalisées sans l'intervention de banques ou d'autres institutions financières, contournant ainsi les dispositifs de surveillance

traditionnels des autorités compétentes.

- **La possibilité de réaliser des transactions transfrontalières** : Les crypto-monnaies permettent des transferts de fonds rapides et peu coûteux entre pays, ce qui les rend particulièrement utiles pour des trafics internationaux. Un transfert de Bitcoin, par exemple, peut se réaliser instantanément, indépendamment des frontières géographiques ou des réglementations locales.
- **L'absence de régulation uniforme** : Les crypto-monnaies échappent à une régulation uniforme à l'échelle mondiale, ce qui crée un vide juridique où les réseaux criminels peuvent opérer en toute impunité dans des juridictions où les lois sont moins strictes ou inexistantes.

b. Les types de trafics impliquant les crypto-monnaies

Les crypto-monnaies sont utilisées dans divers types de trafics internationaux, notamment :

- **Le trafic de drogue** : Les réseaux de distribution de drogues sur le darknet utilisent fréquemment des crypto-monnaies pour réaliser des paiements anonymes. Les plateformes comme **Silk Road** (fermé en 2013) ou **AlphaBay** (fermé en 2017) ont facilité l'achat et la vente de substances illégales via des paiements en Bitcoin ou dans d'autres crypto-monnaies. Bien que ces plateformes aient été fermées par les autorités, de nouveaux marchés émergent continuellement, avec des crypto-monnaies à la fois plus anonymes et plus difficiles à tracer.
- **Le blanchiment d'argent** : Les crypto-monnaies sont souvent utilisées pour **blanchir des fonds** issus de diverses activités criminelles, y compris le trafic de drogue. Les criminels utilisent des plateformes d'échange pour convertir des crypto-monnaies en monnaies fiduciaires (USD, EUR, etc.), ou recourent à des services de **mixing** pour dissimuler la provenance des fonds.
- **Le financement du terrorisme** : Certaines crypto-monnaies ont été utilisées pour financer des activités terroristes internationales. L'anonymat relatif de ces monnaies permet de contourner les contrôles des transferts financiers et d'envoyer des fonds à travers des frontières, souvent de manière non détectée par les autorités.
- **Le trafic d'armes et autres marchandises illégales** : Outre les drogues, le trafic d'armes et la vente d'objets volés ou interdits ont également été facilités par les crypto-monnaies. La facilité des transactions transfrontalières et l'anonymat des paiements sont des atouts pour les trafiquants d'armes.

2. Réponses juridiques et régulation des crypto-monnaies face aux activités criminelles

Les gouvernements et les régulateurs ont pris conscience de l'ampleur des activités criminelles facilitée par les crypto-monnaies, et ont progressivement adapté leurs cadres juridiques pour y

répondre. Cependant, les efforts sont souvent contraints par la nature décentralisée de ces technologies et par des lacunes dans la coopération internationale.

a. Législation nationale sur les crypto-monnaies

Différents pays ont adopté des approches variées pour réglementer les crypto-monnaies, en particulier pour prévenir leur utilisation dans des activités criminelles.

- **Les États-Unis** : La **Financial Crimes Enforcement Network (FinCEN)**, une agence du département du Trésor américain, exige des **plateformes d'échange** de crypto-monnaies qu'elles respectent des normes strictes de **lutte contre le blanchiment d'argent (AML)** et de **connaissance du client (KYC)**. Cela inclut la collecte d'informations sur les utilisateurs et la surveillance des transactions suspectes. De plus, la **Drug Enforcement Administration (DEA)** a mis en place des initiatives pour traquer l'utilisation des crypto-monnaies dans les transactions de drogues.
- **L'Union européenne** : L'UE a introduit le **Règlement (UE) 2015/847** relatif aux informations sur les ordres de paiement, et les États membres ont renforcé leurs législations en matière de **lutte contre le financement du terrorisme**. De plus, une directive de l'UE impose aux plateformes d'échange d'appliquer des mesures AML et KYC strictes.
- **La Chine** : En Chine, les crypto-monnaies sont largement interdites, bien que la législation locale impose une surveillance rigoureuse sur les échanges de crypto-monnaies. Le pays a fermé des centaines de plateformes d'échange pour empêcher le blanchiment d'argent via les crypto-actifs.

b. Coopération internationale et défis transnationaux

Le caractère global des crypto-monnaies rend indispensable une coopération entre les autorités des différents pays. Cependant, plusieurs défis demeurent :

- **La diversité des réglementations nationales** : L'absence d'un cadre international harmonisé sur les crypto-monnaies complique la régulation. Chaque pays applique ses propres règles, avec des niveaux de vigilance variables. Cette situation crée des zones de flou juridique où les criminels peuvent opérer sans être inquiétés.
- **Le manque de transparence des transactions** : Bien que les transactions en **Bitcoin** soient publiques et enregistrées sur la blockchain, leur traçabilité reste limitée. Les utilisateurs peuvent cacher leur identité par des services de **mixing** ou utiliser des crypto-monnaies à l'anonymat renforcé, comme **Monero** ou **Zcash**, échappant ainsi aux outils de surveillance des autorités.
- **Les initiatives transnationales** : Des organisations comme **Europol**, **Interpol**, et la **FATF (Financial Action Task Force)** travaillent sur l'amélioration de la coopération internationale pour lutter contre l'utilisation des crypto-monnaies à des fins criminelles. La

FATF a notamment émis des lignes directrices pour que les pays intègrent des exigences de **lutte contre le blanchiment d'argent (AML)** et de **connaissance du client (KYC)** dans leurs réglementations sur les crypto-monnaies.

c. Les défis de l'innovation technologique

L'innovation technologique dans le domaine des crypto-monnaies présente un double enjeu pour les régulateurs. Si d'une part, les progrès dans la **traçabilité** des transactions blockchain peuvent aider à lutter contre les crimes, d'autre part, les nouvelles technologies, comme les **smart contracts** ou les **mixers** de crypto-monnaies, compliquent davantage les efforts de surveillance. L'adaptation juridique à ces nouvelles technologies est un défi majeur pour les régulateurs.

3. Solutions et perspectives pour la régulation des crypto-monnaies dans les trafics internationaux

Pour répondre efficacement aux risques posés par l'utilisation des crypto-monnaies dans des trafics internationaux, plusieurs pistes de solutions peuvent être envisagées :

- **Création d'un cadre juridique international harmonisé** : Les régulateurs mondiaux doivent développer un cadre commun pour réguler les crypto-monnaies et les activités illicites associées. Cela inclut des normes obligatoires pour la surveillance des transactions, la collaboration entre autorités nationales et des protocoles de partage d'informations.
- **Renforcement de l'usage des technologies de traçabilité** : L'utilisation de technologies avancées pour analyser la blockchain et traquer les transactions suspects est essentielle pour contrer l'anonymat des crypto-monnaies. Les autorités pourraient aussi développer des outils permettant de surveiller les transactions des monnaies dites "anonymes" comme le **Monero** ou le **Zcash**.
- **Éducation et sensibilisation des acteurs financiers** : Les régulateurs doivent travailler avec les acteurs du secteur financier, y compris les plateformes d'échange de crypto-monnaies, pour leur permettre de détecter les transactions suspectes et de se conformer aux règles AML/KYC. Les institutions financières doivent être incitées à adopter des politiques internes robustes.